



Le St Ju-Lien

N°30
Octobre 2018

Votre rendez-vous avec l'actualité du village

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la réunion publique du 13 juillet 2018.

Vie municipale

Rapport annuel CCPA sur la gestion des déchets

Florent CHIRAT présente une synthèse des éléments les plus importants du rapport annuel 2017 du service gestion des déchets.

La Communauté de Communes continue des actions pour réduire la quantité de déchets produits. La campagne de distribution de **composteurs à 20 €** rencontre toujours un vif succès. **458 composteurs supplémentaires** ont été distribués aux particuliers du territoire. Cette action est reconduite jusqu'en 2019. Le prêt de gobelets réutilisables fonctionne aussi régulièrement avec au total 24 500 gobelets prêtés aux associations ou aux communes dans l'année. Le service anime toujours différents événements de sensibilisation à l'environnement pendant les semaines de l'environnement ou pendant la semaine européenne de réduction des déchets. 31 classes ont été sensibilisées également dans le temps scolaire par la FRAPNA.

En 2017, la Communauté de Communes a collecté **8 311 tonnes** d'ordures ménagères (bac poubelle noir et jaune) sur les 17 communes. Ces quantités sont en nette baisse et concourent à répondre à l'objectif de réduction des quantités de déchets produits sur le territoire.

La Communauté de Communes a étudié différentes nouvelles implantations de conteneurs enterrés avec les communes de Courzieu, Fleurieux sur L'Arbresle, Bessenay, Bully et Dommartin.

Au niveau des deux déchèteries, **10 700 Tonnes** de déchets ont été réceptionnées. La fréquentation est toujours aussi importante (84 900 visiteurs) avec une légère augmentation des quantités apportées.

Depuis le 14 avril 2017, deux bennes pour les déchets de plâtre sont en place sur les deux déchèteries. **170 tonnes** de plâtre ont ainsi été valorisées pour fabriquer à nouveau du plâtre.

Pour la deuxième fois, des collectes exceptionnelles d'amiante ont eu lieu permettant d'en collecter **30 tonnes soit le double par rapport à 2016**.

Pour améliorer la valorisation matière, une nouvelle benne a fait son apparition à la déchèterie de Courzieu (La Brevenne) pour accueillir les déchets d'ameublement. Cette nouvelle filière a permis de collecter **800 tonnes de meubles sur les deux déchèteries** (le double par rapport à 2016) pour les valoriser.

Le taux de valorisation des déchets en déchèteries a augmenté, il est maintenant de **80,3 %**.

Le Conseil communautaire a voté la construction d'une nouvelle déchèterie pour remplacer celle de Fleurieux sur L'Arbresle. Le permis de construire a été déposé pour un démarrage des travaux en 2018.

Enfin, le taux de la Taxe d'Enlèvement d'Ordures Ménagères (TEOM) est stable à 9,20 % (représentant 3 219 421 € de financement).

Rapport annuel CCPA sur l'assainissement non collectif

Florent CHIRAT présente le rapport annuel 2017 proposé par la communauté de communes.

Pour rappel, le service SPANC, assainissement non collectif, concerne tous les habitants de la commune équipés d'un système individuel (hameaux ou maisons isolées). La zone du bourg et environs est raccordée au système collectif (lagunage).

Depuis l'année 2015, la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle a décidé de gérer ce service en régie.

Pour ce faire, le SPANC est constitué d'une responsable de service et d'un technicien.

Le service réalise :

- Les contrôles périodiques de bon fonctionnement sur une périodicité de 6 ans,
- Les contrôles des installations neuves ou réhabilitées (conception, réalisation),
- L'animation de la réhabilitation des installations défectueuses,
- L'assistance technique auprès des usagers, des élus et des installateurs.
- La facturation des redevances est réalisée directement par la Communauté de Communes et le recouvrement est assuré par la Trésorerie de l'Arbresle.

Sur la commune, 10 % des installations individuelles sont considérées comme non conformes à ce jour. Les services du SPANC peuvent accompagner la mise aux normes.

Compte-rendu du Conseil Municipal

01 octobre 2018
Début à 20h

Présents : Cédric BLANC, Florent CHIRAT, Marthe CHIRAT, Alain FARJOT, Philippe JAILLET, Jean-Marc MAZALLON, Cyrille GOUTTE, Françoise COUSIN, Bertrand GIROUD, Pascaline RONCHIETTO, Thierry VANEL, Sylvie CARRET, Chantal SAUVANT, Marie-Charlotte SIMON.

Absent excusé : Philippe VERNY

Secrétaire de séance : Florent CHIRAT

Pour recevoir la version mail :

cominfo@saintjulienurbibost.fr

Site internet du village

www.saintjulienurbibost.fr

Page Facebook



facebook.com/saintjulienurbibost

Transfert de la compétence assainissement collectif des eaux usées et transfert de la compétence gestion des eaux pluviales urbaines à la CCPA au 1^{er} Janvier 2019

Florent CHIRAT présente la note de synthèse relative à l'évolution de ces compétences

Le SIABA est un syndicat dont le périmètre a évolué pour correspondre aujourd'hui au périmètre de la communauté de communes du Pays de l'Arbresle (moins Brussieu).

Les exigences réglementaires portées par la Police de l'Eau sur les Systèmes d'Assainissement (réseaux et stations d'épuration) et sur la qualité des rejets sont de plus en plus lourdes et coûteuses.

Le transfert aux communautés de communes des compétences Assainissement des Eaux usées sera obligatoire au 1^{er} janvier 2020. Seule une minorité de blocage (25% des communes représentant 20% de la population) peut s'opposer à ce transfert obligatoire avant le 1^{er} juillet 2019 et demander un report du transfert obligatoire au 1^{er} janvier 2026.

Aussi, le 6 septembre 2018, afin d'aider les communes, nos Conseillers Communautaires ont largement approuvé le transfert au 1^{er} janvier 2019 de la compétence Assainissement des eaux usées et le transfert concomitant de la gestion des Eaux pluviales urbaines à la C.C.P.A.

A cette occasion, il a été débattu de l'intérêt de maîtriser au plus tôt pour notre territoire, soit dès le 1^{er} janvier 2019, les deux compétences assainissement et pluvial au niveau d'un même E.P.C.I, afin de :

- transférer les compétences à un EPCI ayant une assise financière suffisante pour porter les deux compétences
- répondre solidairement à l'urbanisation croissante des communes et à l'évolution des normes qui les obligent.
- réaliser des travaux groupés sur l'assainissement et le pluvial afin d'améliorer le bon fonctionnement des stations et la qualité des rejets en milieu naturel.

La CCPA n'envisage pas le transfert d'une des deux compétences, « Assainissement collectif des eaux usées » et « Eaux pluviales urbaines », sans l'autre pour les raisons techniques évoquées ci-dessus.

Au 1^{er} janvier 2019, les communes doivent, concomitamment au transfert, se retirer du SIABA à cette même date.

Après discussion et débat sur le positionnement de la commune vis-à-vis de cette prise de compétence communautaire, le projet est mis au vote. A l'unanimité, le conseil municipal approuve le transfert à la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle (C.C.P.A.) de la compétence Assainissement collectif des eaux usées au 1^{er} janvier 2019 et de fait l'exercice intégral de la compétence Assainissement et approuve de manière concomitante au transfert Assainissement, le transfert de la compétence Gestion des Eaux pluviales urbaines au 1^{er} janvier 2019.

Vente du local communal : ancienne épicerie

Cédric BLANC informe le conseil que le local d'activité situé au bourg (ancienne épicerie), proposé à la vente a trouvé acquéreur.

Florent CHIRAT propose au conseil municipal la vente du lot N°1 (rez de chaussée) de la copropriété créée le 06 novembre 2017 (le lot 2 correspondant aux étages ayant déjà été vendu) au prix de 48 000 euros (commission d'agence de 2 500 euros à déduire). Décision approuvée à l'unanimité.

Présentation du rapport de fin d'activité du SYDER sur le bilan énergétique de la commune

Cédric BLANC rappelle les objectifs de ce bilan énergétique : mieux connaître les détails concernant les consommations d'eau et d'électricité des différents bâtiments communaux afin de mettre en place des actions correctives si nécessaire. Ce bilan s'est déroulé sur une période de 3 ans, la mission du technicien SYDER se termine avec la restitution de ce rapport.

Commission scolaire

Chantal SAUVANT donne quelques éléments sur la rentrée.

65 enfants composent les effectifs scolaires.

Concernant l'organisation du temps scolaire, retour à la semaine de 4 jours (plus de cours le mercredi) et allongement de la pause méridienne à 2 heures (11 h 30 / 13 h 30) afin de donner plus de confort aux enfants sur les 2 services nécessaires à la cantine.

Maintien de la participation des bénévoles sur le temps du repas, en accompagnement du personnel communal. Le conseil municipal tient à les remercier de leur investissement.

En entente avec les communes qui composent l'ACM de Bessenay (Bessenay, Bibost, Courzieu et Saint Julien sur Bibost), la gestion du temps périscolaire (matin et soir) et du centre de loisirs (mercredi et vacances scolaires) sera assurée pour cette année encore par la MJC de L'Arbresle.

Nous avons également renouvelé la convention pour 1 an avec le centre de formation des musiciens intervenants (CFMI) permettant la mise à disposition d'un stagiaire le lundi après-midi pour de l'initiation musicale auprès des enfants.

Une équipe d'élus, accompagnée des enseignantes, a organisé la mise en place du conseil d'enfants. Les élections ont eu lieu en mairie le vendredi 28 septembre dans des conditions qui ont permis à l'ensemble des enfants de l'école (nombre de votants : 59) de découvrir les étapes de leur futur devoir citoyen (profession de foi, vote, tenus du bureau, dépouillement et proclamation des résultats). 7 enfants ont été élus, ils composeront le conseil d'enfants et disposeront d'un petit budget afin de mettre en place des actions qui leurs semblent pertinentes.

Membres du 1er conseil municipal d'enfants élus à St Julien sur Bibost :

Nom	Nb de voix	Pourcentage
LORNAGE Louna	39	66,10%
COQUARD Coline	36	61,02%
MARTINOT Ethan	35	59,32%
SEON Tylian	30	50,85%
GAUTHEREAU Clara	25	42,37%
GODDE Chloé	25	42,37%
SICARD-CAZENEUVE Enimie	25	42,37%

Prochaine commission scolaire : le samedi 20 octobre à 9h00.

Commission bâtiments

Cédric BLANC précise que travaux sont terminés à la Maison des associations. Une petite salle de réunion (12 personnes) est disponible à l'étage et un local de stockage a été mis à disposition de l'association du patrimoine.

Boulodrome / Aménagement de l'espace d'accueil (buvette, rangement, toilettes) : le permis de construire sera déposé autour du 15 octobre après accord sur les plans. Pour rappel, la commune fournira les matériaux, et les membres de l'amicale boule réaliseront les travaux.

SYDER : l'éclairage public Rue du centre va être renouvelé. Nous prévoyons conjointement à ces travaux de continuer d'installer progressivement des pics anti-pigeons sur les câblages afin de protéger trottoirs et façades.

Commission voirie

Cyrille GOUTTE nous informe que les travaux d'épaveuse (entretien des abords de voirie) sont en cours sur les voies communales et les voies communales.

Il est prévu mi-octobre la location d'un tractopelle sur les voies communales afin de refaire des fossés et des évacuations d'eau dégradés lors des orages de printemps.

La commission doit prévoir également la pose des mâts qui supporteront les panneaux de dénomination des voies.

Les certificats avec les nouvelles adresses ainsi que les plaques individuelles (numéros) seront distribués aux habitants à l'occasion de permanences courant novembre.

Viabilité hivernale : nous avons reçu un courrier du département nous informant du classement des voiries départementales par ordre de priorité pour le déneigement. Pour Saint Julien, l'axe prioritairement déneigé sera la D 91 (Route de Bibost), les autres voies se feront selon un ordre de priorité sans garantie.... dans les faits, ce courrier concrétise ce que nous observions sur le terrain depuis plusieurs années déjà, malheureusement... l'argument des services du département est qu'aujourd'hui, avec les regroupements de secteurs, ils disposent de 4 camions pour 250 kms de route.

Commission fleurissement

Philippe JAILLET remercie les bénévoles et les élus qui ont participé à l'entretien des massifs durant l'été. Nous avons été sollicités par un enfant de la commune pour un projet de nettoyage des abords (déchets divers, plastiques,...).

Le conseil souhaite que ce point soit organisé conjointement par le conseil d'enfants et la commission. Pour les décorations de Noël dans le village, la commission souhaite associer cette année le club des anciens.

Commission communication

Marie Charlotte SIMON rappelle que l'élaboration du bulletin municipal 2019 est lancée. Sollicitation auprès des associations pour les rubriques habituelles, ainsi qu'auprès des sponsors partenaires.

Commission bibliothèque

Françoise COUSIN précise qu'une prochaine réunion des bibliothécaires du secteur est organisée sur la commune le 16 octobre.

La boîte à lire, située devant l'école, va être restaurée.

Commission associations

ADMR : Marthe CHIRAT présente le compte-rendu du dernier CA, l'association d'aide à domicile renouvelle quelques bénévoles qui contribuent à la gestion des équipes, mais rencontre des difficultés à recruter des salariés pour réaliser les missions. Aujourd'hui, il est difficile pour l'association de répondre à l'ensemble des demandes des bénéficiaires.

Vogue 2018 : Une réunion bilan est à programmer prochainement avec les p'tits gônes et les associations qui participent à l'animation du WE.

Questions diverses

- CCAS : prochaine commission prévue le mardi 02 octobre avec pour objet de préparer le repas des anciens et la cérémonie de commémoration de l'armistice qui auront lieu cette année le dimanche 11 novembre. A cette occasion, l'association du patrimoine présentera l'exposition sur les disparus de la grande guerre.
- Le syndicat des eaux (SIEMLY) fête ses 70 ans le samedi 13 octobre à Grigny, Thierry VANEL représentera la commune.

Prochain conseil municipal :

📅 **Vendredi 9 novembre 2018** à 20h00

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque municipale de Saint-Julien sur Bibost recherche des bénévoles pour étoffer son équipe et améliorer la qualité de service.

Diverses compétences sont utiles à son fonctionnement et nul besoin d'être forcément un lecteur assidu !

Si vous avez envie d'être acteur au sein d'une équipe conviviale, venez nous retrouver : tenue de permanences en soirée ou le dimanche, réparation des livres de prêt, animation de la newsletter, rangement et classement des ouvrages, fiches de lecture "coup de cœur".... sont quelques-unes des actions que vous pouvez faire, quelques heures dans l'année ou de manière plus régulière selon votre envie.

Alors, plus d'hésitation, venez nous rejoindre avec votre énergie et toutes vos nouvelles idées !
Contact : le samedi entre 10h et 12h sur place ou bibliotheque@saintjuliensurbibost.fr



Une belle rentrée pour la chorale "Chœur en Echo"

Toute l'équipe de Chœur en écho accompagnée de quelques musiciens de la Bambanne, s'est retrouvée le temps d'un week-end à Aussois en Savoie, sous un beau soleil de septembre. Leur nouveau chef de Chœur Camille Taher était de la partie, les choristes ont ainsi alterné entre visite du Musée d'Oyé et des Forts, randonnée, pétanque, belote, dégustation de Beaufort, et répétition pour leur mini concert donné à l'église d'Aussois le dimanche après-midi. La Bambanne, en effectif réduit, a aussi fait sa prestation avec un Avé Maria et Hallelujah de Léonard Cohen!

De retour le dimanche soir, un repas à la Tonnelle a clôturé ce beau week-end. Une escapade en toute simplicité, qui a ravi tout le monde !

Pour ceux qui souhaitent les rejoindre, répétition salle des associations le jeudi de 19h à 21h.

Recherchons Ténors et Basses.

Portrait de Marie CHAMBE



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE

Le beau temps a largement contribué à la réussite du ball-trap annuel samedi 1^{er} et dimanche 2 septembre. Une très bonne participation tout au long du week-end et un accueil toujours au top sur le site de l'ancien marché aux fruits ont ravi tous les visiteurs. Bravo à tous les chasseurs qui assurent à tour de rôle la présence indispensable au bon fonctionnement de cette manifestation. Le casse-croûte offert le dimanche matin a lancé une journée très conviviale et le repas de midi « cochon à la broche », préparé de main de maître par RICHARD et NICOLAS a été particulièrement apprécié par les 140 convives (un record !).



La nouvelle saison s'est ouverte le 10 septembre avec une première battue au grand gibier très prolifique avec 2 chevreuils et 1 sanglier prélevés sur la journée. En ce qui concerne le petit gibier elle s'est déroulée le 30 septembre pour les 35 chasseurs de la commune.

Vous pouvez contacter l'association au 06 07 72 .75 69 pour toutes informations ou renseignements.

En plein travail !



Association Patrimoine Saint Julien Bibost

Dans le cadre des commémorations du centenaire de l'armistice de 1918 l'Association Patrimoine Saint Julien Bibost vous propose :

Le 27 octobre à 16h à la salle polyvalente de Saint Julien une présentation du dossier « VEUVE DE GUERRE » ouvrage réalisé par Jo BERCHOUX qui relate la vie de **Marie CHAMBE** née dans notre village en 1888.

Marie CHAMBE sera veuve de guerre deux fois, perdra 2 fils et mènera la dure vie de chef d'exploitation agricole pour une femme dans la période de l'entre 2 guerres. L'auteur Jo Berchoux sera présent lors de cette manifestation.

Le 11 novembre à la salle polyvalente de Saint Julien l'exposition :

« L'après-guerre 1914-1918 » avec de nombreux documents sur les militaires revenus au pays, les veuves de guerre, les monuments aux morts, l'acte de solidarité envers une commune des Ardennes...

L'APJSB souhaite votre présence : une manière d'honorer nos anciens qui ont combattu pour nous tous.

APE

Le 31 octobre prochain, l'APE reconduit pour la seconde année, et pour le plus grand plaisir de tous, sa Grande Boum d'Halloween, ainsi que son concours de citrouilles décorées !!

Cette boum costumée est réservée exclusivement aux enfants (les futurs et anciens écoliers sont les bienvenus !).

Les parents, amis, accompagnateurs pourront tout de même participer en venant déguster un repas de circonstance spécialement conçu pour l'occasion !

Infos et réservations repas : apestjb@gmail.com ou 06.76.94.92.93.

Pour rappel, l'APE organisera cette année encore une vente de sapins de Noël, sur réservation également.

N'hésitez pas à nous solliciter si vous souhaitez passer par notre association pour votre achat !!! La vente aura lieu le dimanche 9 décembre (le matin).

GRANDE BOUM D'HALLOWEEN Mercredi 31 Octobre 2018



A partir de 18h30 et jusqu'au bout de la nuit
A la salle polyvalente de St Julien Sur Bibost

Entrée : 2 € (1 boisson + bonbons OFFERTS)
-3 ans/Adultes : GRATUIT

Menu ENFANT : 5 €
Menu ADULTE : 10 €

CONCOURS DE LA PLUS BELLE CITROUILLE A 20h



ZOOM sur le Conseil Municipal des enfants

Onze enfants des classes de CE2, CM1 et CM2 se sont portés candidats à l'élection du conseil municipal des enfants le vendredi 28 septembre 2018.

Toutes les classes ont participé au vote, y compris les maternelles, soit 59 votants au total.

Après dépouillement, les membres de ce 1^{er} conseil municipal des enfants sont : Louna Lornage, Coline Coquard, Etan Martinot, Tylian Séon, Clara Gauthereau, Chloé Godde et Enimie Sicard-Cazeneuve.

Félicitations à tous les enfants pour leur implication !

(En photo, les 11 candidats)

Aide à l'achat et à la location de broyeur à végétaux pour les particuliers, associations et administrations

Dans le cadre du Programme Local de Réduction des Déchets, la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle propose une aide à l'achat ou à la location de broyeur à végétaux. Cette aide est proposée auprès des particuliers résidents, associations et administrations du Pays de l'Arbresle souhaitant acquérir ou louer un broyeur d'une puissance de 2500 W (ou 3 cv) minimum. Cette aide permet:

-un remboursement à hauteur de 50 % du prix d'achat (plafonné à 300 €) ;

-un remboursement de 50 € pour une journée de location de broyeur à végétaux (limite de 2 j /foyer /an).

Les usagers peuvent télécharger le formulaire sur le site internet de la Communauté de Communes pour connaître les modalités précises de l'action ou se renseigner auprès des distributeurs professionnels du territoire.

Renseignements : Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle au 04 74 01 68 90

ccpa@paysdelarbresle.fr

ÊTRE PARENT AU PAYS DE L'ARBRESLE

LES SEMAINES DE LA PARENTALITÉ

Ouvert aux parents, grands-parents, et à toute personne intéressée.



OCTOBRE - NOVEMBRE 2018
TOUT UN PROGRAMME SUR LE PAYS DE L'ARBRESLE
CONFÉRENCES, ATELIERS ENFANTS/PARENTS, PORTES OUVERTES...
PROGRAMME À TÉLÉCHARGER SUR : www.paysdelarbresle.fr



www.paysdelarbresle.fr

Peste porcine africaine – Mesures de sécurité obligatoires

Deux cas de peste porcine africaine ont été déclarés dans les Ardennes. Cette maladie est très contagieuse pour les suidés (porcs et sangliers). Il n'existe ni traitement ni vaccin.

Vous trouverez sur le site internet de la mairie la fiche de biosécurité avec les consignes à appliquer dès à présent dans les élevages.

La DDPP du Rhône a informé les vétérinaires sanitaires. Les éleveurs intégrés seront alertés par les responsables de filière. Comme les sangliers sont source de contamination, l'ONCFS (Office national de la Chasse et de la faune sauvage) est partie prenante.

Pour toute question vous pouvez contacter la DDPP au 04 72 61 37 00 ou par mail à l'adresse suivante :
ddpp@rhone.gouv.fr

Octobre 2018

- Samedi 13** Soirée Grenouilles de la classe en 9 à la salle des fêtes.
- Samedi 27** Présentation « Veuve de Guerre » à 16h à la salle des fêtes de St Julien (APSJB)
- Samedi 31** Boom d'Haloween à partir de 18h30 à la salle des fêtes (APE)

Novembre 2018

- Samedi 03** Repas dansant du club des jeunes anciens à midi à la salle polyvalente
- Dimanche 11** Commémoration de l'Armistice suivi d'un vin d'honneur
- Repas des anciens et exposition « L'Après-Guerre 1914-1918 » à la Salle des fêtes
- Samedi 24** Théâtre « La bonne adresse » à 20h30, à la salle des fêtes, organisé par la Micro-Crèche (sur réservation).

Décembre 2018

- Vendredi 07** Téléthon à partir de 19h à la salle de fêtes, lâché de ballon/buvette/repas.